

Annexe 3 : annexe financière

Préambule

Les établissements fondateurs et membres de l'Université de Toulouse se sont engagés à soutenir tous les projets investissements d'Avenir labellisés et portés par leurs unités de recherche souvent communes et mixtes avec les organismes.

Sous réserve du maintien des dotations récurrentes de l'Etat les établissements s'engagent selon un double principe:

- principe de ressourcement de la recherche en consacrant 71% des crédits de l'IDEX à des actions en faveur de la recherche ouvertes à toutes les disciplines et toutes les unités ;
- principe d'accompagnement des projets lauréats lors des appels d'offres des investissements d'avenir par le maintien des moyens récurrents* au profit des unités participant à ces projets.

(*) Ces dépenses prennent en compte la masse salariale des chercheurs impliqués dans le projet, ainsi qu'une partie des dépenses d'environnement et d'infrastructures.

Le présent document développe ci - après comment ont été élaborées les données relatives à la participation des différents partenaires, ce qui est une indication de la volonté de l'ensemble des partenaires de l'Idex de s'investir dans ces projets. Toutefois, les conditions d'élaboration des dossiers des Labex ne permettent d'exprimer que des engagements généraux tels que précisés dans l'annexe 2.

Pour les programmes propres à l'IDEX, afin de préserver une participation de tous les établissements et de toutes les disciplines, de nombreuses actions seront développées dans le cadre d'appels d'offres pour la recherche (chaires, équipements, actions stratégiques thématiques) et pour la formation (parcours, innovations..). Ainsi, il est aujourd'hui difficile de préjuger de l'impact réel des programmes sur chaque établissement ou organismes.

La clef de répartition choisie pour estimer les apports des établissements partenaires est le poids de leur budget 2012 (après DBM) par rapport à la somme des budgets de tous les partenaires impliqués. Puis, il a été postulé que les organismes ne participaient qu'à l'accompagnement des actions recherche.

Ainsi les montants définis par cette méthode et figurant dans les tableaux suivants ont un caractère estimatif qu'il conviendra d'ajuster à la réalité de la participation de chaque partenaire à l'issue des 4 premières années de fonctionnement.

L'accord de consortium prévu à l'article 6.3 de la convention qui sera conclu entre les partenaires de l'Idex permettra de préciser si nécessaire, après un travail plus approfondi, les apports des différents partenaires de l'Idex selon une méthodologie partagée.

Méthode de comptabilisation des apports des différents partenaires :

A) Mesure de l'engagement des partenaires (établissement, organismes fondation, entreprises) dans les labex.

La compilation des annexes 2 des différents projets en cours de négociations ou négociés avec l'ANR a révélé :

- l'imprécision de certaines annexes dans les premiers projets lauréats qui ne citaient que l'engagement global d'unités mixtes de recherche sans préciser la part de chacune des tutelles de ces unités ;
- le fait que la première appréciation de l'engagement des unités ou établissements partenaires réalisée au moment de l'élaboration des dossiers devait faire l'objet d'ajustements importants

Il a donc été procédé dans cette annexe à une réduction des engagements des partenaires à un ratio raisonnable puis de répartir l'engagement des unités mixtes entre les différentes tutelles.

B) Mesure de l'engagement des partenaires (établissement, organismes fondation, entreprises) dans les IDEFI

Compte tenu des discussions encore en cours il a été considéré que le soutien aux projets était réparti soit sur le seul porteur partenaire, soit réparti entre les partenaires selon le poids relatif des budgets (cas de Défi diversités pour l'INSA, l'ISAE et l'INP)

C) Mesure de l'engagement des partenaires (établissement, organismes fondation, entreprises) dans les programmes de l>IDEX

Les programmes IDEX ont été conçus afin que l'engagement symbolique soit de plus de 100 millions d'euros sur 4 ans. Pour atteindre cet objectif les partenaires doivent accompagner les actions en injectant :

- pour les actions recherche : le coefficient multiplicateur est de 2 ;
- pour les actions formation un multiplicateur de 2,1 sauf pour la formation continue (coefficient 4) pour laquelle les actions peuvent générer une meilleure adaptation de l'offre aux donneurs d'ordre ;
- pour les actions internationales : le coefficient multiplicateur est de 3 ;
- pour l'action Vie de campus : le coefficient multiplicateur est de 3.

La contribution de chacun des principaux partenaires membres a été réparti au prorata du poids relatif des budgets. En l'absence d'informations plus précises cette estimation a été limitée aux 6 membres fondateurs et aux organismes de recherche.

Tableau 2 : Demande de dotation en capital (en millions d'euros)

Dotation en capital attribuée	750 M€
Montant annuel de référence des intérêts perçus sur la dotation (sur la base d'un taux de 3,413%)	25,6 M€

Tableau 3 : Présentation des ressources et dépenses des actions de l'Idex cumulées sur la période probatoire (en millions d'euros).

Nom de l'Action	Ressources				Dépenses		
	Subvention/ Dotation IDEX	Autres subventions « Investis- sements d'avenir »	Apport des partenaires du groupement sur leur propre budget	Ressources externes	Investis- sements dont immobilier	Fonctionne- ment	Personnel
Recherche	39,3		78,6		14	21,6	82,3
Formation	8,9		18,8		2,8	3,7	20,8
International	3		9		0	6	6
Vie de Campus	3,8		11,4		0	9,2	6
Total hors LABEX, IDEFI et frais généraux	55		117,8		16,8	40,5	115,1

Projets LABEX	53,3		288,3	5,5	45,1	48,6	253,4
Projets IDEFI	8		6,1		2,8	2,8	8,5
Frais généraux	5,4		5,4		1,1	3,2	6,5

Total IDEX (M€)	121.7		417,6	5,5	65,8	95,1	383.5
------------------------	--------------	--	--------------	------------	-------------	-------------	--------------

Détail des différents programmes de l'IDEX

Répartition des actions IDEX	
<i>Affectation</i>	<i>Répartition de la dotation IDEX par programmes en millions d'€ suite aux réunions du GT3</i>
Action Recherche (hors LABEX)	39,3
Chaires	16,5
Equipements	6,9
Actions Stratégiques Thématiques	6,9
Emergence	3,5
Transversalité	1,7
Accueil des nouveaux entrants	3,8
Action Formation (hors IDEFI)	8,9
Parcours innovants en licence	1,8
Parcours interdisciplinaires en L3 et Master	1,8
Formations de haut niveau en ingénierie	1,4
Formation tout au long de la vie	0,5
Emergence d'innovations en formation	0,0
Ecole des Docteurs	3,4
Action International	3,0
Action Vie de Campus	3,8
TOTAL (hors LABEX, IDEFI et Frais Généraux)	55,0

Explication du mode de calcul des contributions des établissements et de la clé de répartition des dépenses :

Action	Effet de levier	Part des dépenses de fonctionnement	Part des dépenses d'investissement	Part des dépenses de personnels
Recherche	2	18%	12%	70%
Formation	2,1	15%	10%	75%
International	3	50%	0%	50%
Vie de Campus	3	61%	0%	39%
LABEX	5,3	14%	12%	74%
IDEFI	1	20%	20%	60%
Frais Généraux	1	30%	10%	60%

Nom de l'Action	Ressources				Dépenses		
	Subvention/ Dotation IDEX	Autres subventions « Investisse- ments d'avenir »	Apport des partenaires du groupement sur leur propre budget	Ressources externes	Investisse- ments dont immobilier	Fonctionne- ment	Personnel
IRT		67	6	73	50,6	37,7	57,7
SATT		28	4,9	2,5	0,7	9,2	25,5
Démonstrateur préindustriel en biotechnologie		11,50	4	4	7,02	5,07	7,41
Autres programmes		95		90,5	100	40,5	45
Total des autres IA dans le périmètre de l'UT		201,50	14,9	170	158,32	92,47	135,61

Tableau 4 : Budget cumulé sur la période probatoire – ressources et dépenses (en millions d’euros)

	Ressources mobilisées pour les actions du projet IDEX	Total des ressources des établissements partenaires de l’IDEX
Financements apportés par les Investissements d’avenir (A) et (B)		
Investissements d’avenir : montant de l’aide demandée au titre de l’ (A)	121,7	
Autres financements dans le cadre des investissements d’avenir pouvant concerner l’IDEX	201,5	
Apport des établissements d’enseignement supérieur du groupement constituant l’IDEX(C)		
Université Toulouse 1 Capitole	29,3	424,8
Université Toulouse II le Mirail	25,3	700,3
Université Toulouse III Paul Sabatier	119,6	1 576
Institut National Polytechnique de Toulouse	18,4	434,8
Institut National des Sciences Appliquées	14,2	294,8
Institut Supérieur de l’Aéronautique et de l’Espace	5,3	193,6
Total	212,1	3 624,3

Apports des organismes de recherche du groupement constituant l'IDEX (D)*		
CNRS	60	540
INRA	28,1	176
INSERM	17,3	100
IRD	0,83	50,1
Total	106,23	716,1

* Position officielle des organismes de recherche valorisation des apports au regard des dépenses de masse salariale non environnée

Apport des autres partenaires du groupement constituant l'IDEX (E)		
Autres établissements impliqués dans les labex et les IDEFi ***	1,5	
Total	1,5	

** : Institut d'Etudes Politiques, Ecole des Mines d'Albi Carmaux, Ecole Nationale de Formation Agricole, Université Joseph Fourier

Apport des collectivités territoriales (F)		
Conseil Régional Midi-Pyrénées	97	
Communauté Urbaine du Grand Toulouse	67	
Total	164	

En cours de validation avec les services des collectivités.

Apport des entreprises (G)		
Groupement IRT	73	
Total	73	

Autres apports (H)		
Fondations (dans le cadre des Labex)	5,1	
Total	5,1	

TOTAL (I)		
TOTAL des ressources mobilisées pour les actions du projet IDEX (en millions €)	885,13	4340,4